

Compte-rendu du Bureau Exécutif du 07 janvier 2016

Amiens, 14h30.

Etaient **présents** Michel Canny, Patrice Boquillion, Catherine Leclercq, Claude Lerosey, Marie Edith Voog, Harry Coupel et Marie Christine Janiak.

Etaient **absent et excusé** Didier Casado.

Licences

A ce jour, Harry Coupel estime que le nombre de licences devrait encore diminuer cette année. Il devrait, à la vue des états comparés sur quatre saisons à la fin décembre, baisser de 1%.

	NOEL-L'AN	évolution	FIN DE SAISON
Année -3	1777	+ 35	1812
Année -2	1813	+ 31	1844
Année -1	1747	+53	1800
Année 2015-2016	1736	+ 40	estimation

Harry s'engage à renvoyer, club par club, la liste des membres non relicenciés. Le secrétariat aura alors pour mission, sur la base des fichiers reçus, d'encourager les clubs à rappeler les membres non réinscrits afin de connaître les raisons de leur départ et éventuellement de les inviter à se réinscrire.

Bridge Scolaire

Cette saison, les initiateurs accusent un certain retard dans le licenciement de leurs élèves.

Il est à prévoir néanmoins que le nombre de licences scolaires sera lui aussi en chute.

Il faut réagir rapidement et refaire le tour des clubs pour encourager les Présidents à rechercher de nouveaux initiateurs parmi leurs membres. Les réunions se feront par secteur et pourront se coupler aux réunions « Développement » qui seront organisées sur le même schéma.

Il faudra néanmoins chercher à s'assurer également que les conditions d'exercice en aval soient bonnes, ceci afin d'éviter les problèmes de démotivation, et pour cela l'encadrement du rectorat devient vital. Un rendez-vous est à prendre d'urgence avec le nouveau Recteur.

Création de la Cellule Jeunesse :

Président : M. Didier Casado, Délégué Jeunesse

Membres : Darie Six, APR

Harry Coupel, Secrétaire

Grégoire Marnaud, Jeune ? (à contacter)

Cadets :

La Fédération ayant demandé à ce que les scolaires ayant fait deux années de bridge soient automatiquement licenciés en cadets, Harry Coupel s'engage à faire les transferts de licences nécessaires. Deux clubs (Collège Fontaine des Prés de

Senlis et Section Scolaire de Creil) ont déjà fait l'objet de remaniements. Les autres suivront prochainement.

Développement

Cette saison, le comité travaillera sur les axes suivants :

- Partenariat avec FunBridge : à mettre en œuvre
- Les Seniors : participation au Salon des Seniors de Beauvais, partenariat avec le Klesia de Beauvais, approche de caisses de retraite (rechercher dans les clubs des membres ayant des liens plutôt étroits avec des professionnels de la retraite), ...
- Les joueurs de golf : sur la base du partenariat national Bridge - Golf

La Commission Développement a été restructurée. Voir ci-dessous :

COMMISSION DEVELOPPEMENT		
Michel Canny <i>Président</i>	111, rue de Calais 60 480 Fontaine Saint Lucien	03 44 48 34 14 michelcanny@wanadoo.fr
Martine Riquet <i>Chargée de la région d'Amiens</i>	577, rue Saint Fuscien 80 000 Amiens	03 22 46 44 87 martine.riquet@sfr.fr
Bernard Tronchet <i>Chargé de la Picardie maritime</i>	27, rue Ledien - BAT A - APPT 11 80 100 Abbeville	06 37 57 88 04 bernard.tronchet@orange.fr
Olivier Labbe <i>Chargé du Sud de l'Oise</i>	15, avenue du Maréchal Joffre 60 500 Chantilly	06 76 37 70 97 evelyne.labbe102@orange.fr
Christian Durniak <i>Chargé de la région de Saint Quentin</i>	5, rue du Tour de Ville 02 100 Neuville Saint Amand	06 63 36 86 43 chdur@free.fr
Magali Cauchois Vives <i>Chargé de la région de Beauvais</i>	632, rue de la Montagne 60 650 Ons en Bray	03 44 81 63 63 martial.cauchois@wanadoo.fr
Catherine Senez <i>Consultante (Compiègne)</i>	29, rue Amédée Bouquerel 60 200 Compiègne	03 44 41 98 68 k.trin@orange.fr

Elle sera amenée à se réunir en février afin de mettre sur pied son plan d'action pour la saison.

Il serait bien néanmoins que le secrétariat envoie d'ores et déjà aux Présidents de clubs, tous les trois mois, un tableau de bord qui leur permettrait d'avoir une vision plus régulière de la situation de leur club et de réagir plus rapidement en cas de baisse significative des chiffres.

Ce tableau de bord recenserait :

- l'évolution des licences
- la participation aux tournois de régularité
- la participation aux compétitions

Pour ce dernier point, l'outil informatique n'existe pas. Peut-être en demander la création à la FFB ...

Compétitions

La participation aux compétitions est pour le moment satisfaisante.

Peut-être demander néanmoins aux responsables aux compétitions de relancer systématiquement les joueurs en position de recul ou même de cessation.

Tarifs

Les budgets étant devenus systématiquement déficitaires depuis quelques saisons et la nécessité de maintenir une réserve budgétaire au moins égale au chiffre

d'affaires d'une saison (soit 200 000,00 €) restant absolument nécessaire, une modification de tous les tarifs est devenue incontournable d'autant plus que les droits fédéraux sont en constante augmentation :

- nos épreuves de comité sont souvent organisées en finales directes, ce qui empêche le lissage des droits fédéraux sur plusieurs phases (de plus, nos ligues sont gratuites)
- les droits de jeu pour nos épreuves par quatre sont depuis longtemps sous-évalués (ils sont restés indexés sur l'organisation, peu coûteuse et aujourd'hui obsolète, des matchs en gré à gré)

Jusqu'à aujourd'hui, les joueurs payaient leurs droits de table à la séance. Il n'était tenu aucun compte des droits d'inscriptions fédéraux.

Patrice Boquillion propose d'instaurer un nouveau système où droits d'inscriptions et droits de jeu seraient dissociés.

Pour chaque épreuve, les joueurs paieraient à la première phase leurs droits d'inscriptions ainsi que les droits de jeu afférents aux séances à jouer.

Pour information, ci-dessous, les droits d'inscriptions exigés par la Fédération au Comité :

Inscription pour la FFB	Paires	Quatre
Excellence/Honneur/D1/D2	22€	44€
Promotion/D3/D4/CDF/TDF	18€	36€
Espérance	10€	20€

Remarque : Avec ce nouveau système, il deviendrait simple à chaque fois de répercuter les augmentations fédérales.

Pour les phases suivantes, seuls seraient payés les droits de jeu afférents aux séances à jouer.

Les finales de ligue resteraient gratuites.

Les droits de jeu à la séance pour les épreuves par quatre seraient augmentés pour être ramenés au niveau des droits de jeu à la séance des épreuves par paires. Ils seraient définis comme ci-dessous :

- **Séance gérée par le Comité**
 - 10,00 € par paire
 - 20,00 € par équipe
- **Séance gérée par les clubs**
 - 3,00 € par paire
 - 6,00 € par équipe

Il est également proposé d'augmenter les cotisations des clubs : la partie fixe passerait de 90,00 € à 100,00 € et la partie variable de 0,80 € à 1,00 € par membre inscrit.

Il est enfin proposé d'augmenter la redevance comité des tournois de clubs : celle-ci passerait de 0,70 € à 0,80 €.

Le Bureau adopte à l'unanimité toutes les propositions.

Conséquence de cette décision : avancer la date du Conseil Régional. Il est absolument nécessaire que les Présidents de clubs puissent en prendre la mesure suffisamment tôt car les nouveaux tarifs doivent être applicables dès le 1^{er} juillet 2016.

Tournois courts

La redevance comité pour ces tournois est la même que celle des tournois longs. Marie Edith demandera à la FFB à ce qu'elle soit baissée.

Machines à dupliquer

Deux machines seraient immédiatement nécessaires, une pour le club de Beauvais et une pour le club de Saint Quentin.

Le produit choisi serait la Bridgesorter du Bridgeur à 3 320,00 €. Elle a bonne réputation et Le Bridgeur a confirmé par téléphone qu'il assurait le service après-vente.

Le Comité les subventionnerait pour moitié, soit 1 660,00 € chacune, les clubs de Beauvais et de Saint Quentin s'engageant à en payer l'autre moitié.

Un paiement en trois fois sans frais serait accordé au club de Saint Quentin qui traverse une passe difficile :

- saison 2015-2016 : 553,00 €
- saison 2016-2017 : 553,00 €
- saison 2017-2018 : 554,00 €

L'assemblée avalise les deux achats.

Le club d'Abbeville serait également désireux d'en acquérir une avec la subvention du comité. L'étude de cette demande est reportée à la saison prochaine.

Fête du Comité

Aucun club ne s'étant porté volontaire, il est décidé d'accepter la proposition du club des Trois Forêts.

Stage ARClub

Organisé les 15, 16, 17 et 18 février à la Maison du Bridge d'Amiens.

Qualifications de droit

Le Bureau décide à l'unanimité de pas accorder de dispenses de phases au nom du classement dans toutes les épreuves exceptée la Coupe de France.

Horaires pour les épreuves en senior

La valse sandwich-repas étant encore dans l'air du temps, un sondage sera effectué par Patrice auprès des seniors afin de déterminer les préférences de la majorité.

Résultats dans trois semaines avec mise en pratique immédiate.

Société Générale

Rendez-vous sera pris par Catherine Leclercq et Michel Canny auprès de la Société Générale d'Amiens afin de remettre sur pieds les bases du partenariat.

Levée de la séance à 18h00.